

Réunion publique

2 avril 2025



Plan de la 6ème réunion publique



1. Point sur les travaux du pont et de la canalisation d'eau potable
2. Point sur la déconstruction de la Caisse d'Epargne
3. Demande d'ouverture de la rue Gouzy
4. Mise en place d'une nouvelle circulation rue Gouzy
5. Dispositifs cibles lors de la réouverture de la circulation
6. Réorganisation du parking Auger-Gaillard
7. Points particuliers : remparts, maison Plô des chevaliers, Pré Vert
8. Questions et réponses

1- Point pont et canalisation d'eau potable



- **Travaux du pont**
 - Les travaux faits par le département se sont bien passés
 - Les travaux ont duré moins longtemps que prévu (fin 2ème quinzaine février)
 - Ce qui a permis au syndicat de l'eau de démarrer dans de bonnes conditions
- **Changement de la canalisation**
 - Ces travaux sont faits par opportunité car on profite de la fermeture du pont pour ne pas « remettre le couvert » en 2026
 - Les travaux sur le pont, l'avenue Bérenguier et la rue Raymond de Toulouse Lautrec sont terminés
 - Les travaux sont arrêtés et ils reprendront quand la rue du Pont del Pà sera réouverte pour une durée de 3 semaines
 - Le syndicat de l'eau s'engage à faire au plus vite dès que la rue sera réouverte
- **Aujourd'hui, il reste la levée du péril grave et imminent**

2- Déconstruction de la caisse d'Épargne



- **Chronologie des faits**

- 30 juin 2024 : EFFONDREMENT de la Caisse d'Épargne
- 26 juillet 2024 : DEBUT DES TRAVAUX
- 29 juillet 2024 : ARRÊT DES TRAVAUX (amiante, inspection du travail)
- 8 novembre 2024 : JUGEMENT JUDICIAIRE qui donne les pouvoirs au maire de faire les travaux aux frais du propriétaire (délai de 15 jours si pas de reprise des travaux)
- 25 novembre 2024 : devis signé entre le propriétaire et la maîtrise d'œuvre pour faire les travaux. DÉCISION DE LAISSER LA MAIN AU PROPRIÉTAIRE
- 21 janvier 2025 : fourniture du planning des travaux par le propriétaire. FIN PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX SEMAINE DU 24 FÉVRIER 2025
- 14 février 2025 : FIN DES TRAVAUX DE DÉBLAIEMENT

- **Pas de réponses**

- 20 février 2025 : mail de demande d'un nouveau planning au propriétaire
- 25 février 2025 : LETTRE RECOMMANDÉE de demande du nouveau planning
- 6, 10 et 11 mars 2025 : nouveaux mails et rencontre du maire avec le propriétaire
- 18 mars 2025 : LETTRE RECOMMANDÉE rédigée par le cabinet d'avocat pour demander le planning sous 72 heures

2- Déconstruction de la caisse d'Épargne



- **2 avril 2025 : ASSIGNATION EN RÉFÉRÉ au tribunal judiciaire d'Albi le 11 avril 2025**
 - A la requête de la SCI propriétaire du bâtiment de la Caisse d'Épargne
 - L'objet est une nouvelle expertise judiciaire pour déterminer les modalités pour la suite des travaux
- **Le point de la situation**
 - Aujourd'hui, AUCUNE VISIBILITÉ SUR L'ETAIEMENT des murs mitoyens et donc la possibilité de lever le péril grave et imminent
 - ATTENTE DE LA NOUVELLE EXPERTISE JUDICIAIRE pour prendre une décision et lancer de nouvelles procédures (cabinet avocat)
 - Les conséquences économiques (commerçants, agriculteurs, propriétaires et locataires inclus dans le périmètre de sécurité)
 - Les conséquences sur la circulation entre les deux communes (centralité de la commune de Rabastens)
 - Les conséquences de l'interruption du chantier du remplacement de la conduite d'eau potable (coût et planning de reprise)
 - Date prévisionnelle selon la maîtrise d'œuvre de l'ordre de 8 semaines avec 3 semaines pour la canalisation d'eau potable, mais REMISE EN QUESTION du fait de la procédure d'assignation en cours

Réouverture du pont. Et après ?



**Demande d'ouverture de
la Rue Gouzy
à tous les automobilistes**

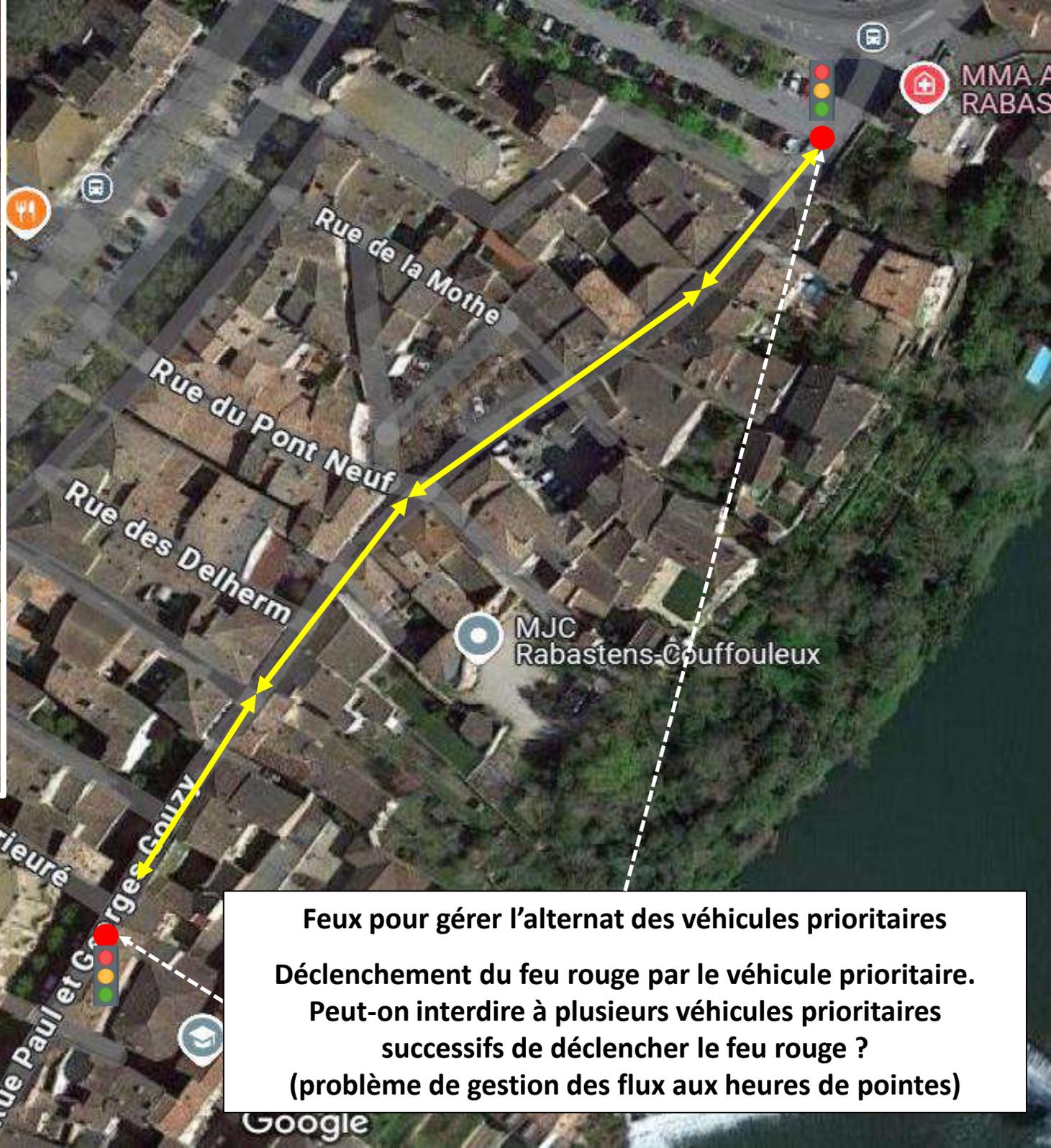
Réouverture du pont. Et après ?



Le 19 mars 2025 : **Demande de la rue réouverture de la rue Gouzy par l'association des commerçants Rabascouf et le Maire de Couffouleux (dans le sens Couffouleux --> Rabastens)**

Études des contraintes liées à cette proposition :

- Sécurisation de la rue Gouzy qui n'a pas de trottoirs :
 - Barrières en fer très coûteuses avec instruction DP et ABF de plus de 2 mois
 - Plots plastiques inefficaces
 - Blocs béton possible, mais sur une petite partie de la rue seulement car trop étroite
- Permanence de la surveillance due aux incivilités :
 - Insuffisance des effectifs de la Police Municipale (sous-traitance pour 40.000 € à minima sur 3 mois / impossibilité de recruter rapidement des policiers municipaux / inefficacité de positionner des personnels « sans pouvoir de police »)
- Mise en œuvre très compliquée voire impossible de l'alternat des véhicules prioritaires dans la rue Gouzy (les véhicules prioritaires et pompiers en premier lieu ne pouvant pas faire un détour d'environ 20 minutes pour aller à Couffouleux en partant du SDIS de Rabastens) :
 - Fermeture de la rue Amédée Clausade à cause des travaux de confortement des remparts en cours
 - La mise en œuvre d'un double sens sur le pont avec une voie pour tous les véhicules (Couffouleux vers Rabastens) et une voie pour les véhicules prioritaires (Rabastens Couffouleux avec maintien des barrières) n'est pas possible



Feux pour gérer l'alternat des véhicules prioritaires
Déclenchement du feu rouge par le véhicule prioritaire.
Peut-on interdire à plusieurs véhicules prioritaires
successifs de déclencher le feu rouge ?
(problème de gestion des flux aux heures de pointes)

Réouverture du pont. Et après ?



Le 19 mars 2025 : **demande de la rue réouverture de la rue Gouzy par l'association des commerçants Rabascouf et le Maire de Couffouleux (dans le sens Couffouleux --> Rabastens)**

Études des contraintes liées à cette proposition :

- L'efficacité sur l'économie de la mise en œuvre de la circulation dans un seul sens (Couffouleux - vers Rabastens) reste à démontrer
 - Ce scénario a été écarté par le groupe de travail sur la réouverture du pont car jugé non pertinent
- La rue Gouzy est structurellement très fragile (cavités, silos et caves)
- La sécurité des personnes dont les 250 collégiens de Puységur qui empruntent cette rue à minima 4 fois par jour ne peut être garantie :
 - L'expérience du mois d'août dernier nous a obligé à fermer le pont 3 semaines avant les travaux pour des raisons de sécurité (incivilités très nombreuses et non gérables) alors que c'était les vacances scolaires avec des flux de circulations moindres
 - La sécurité des personnes est prioritaire sur toute autre considération et le maire peut-être tenu responsable pénalement si un drame survenait

La balance bénéfices / risques n'est pas en faveur de l'ouverture de la rue Gouzy à la circulation.

Cette position a été validée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal présents lors d'une réunion de présentation le mardi 1^{er} avril 2025

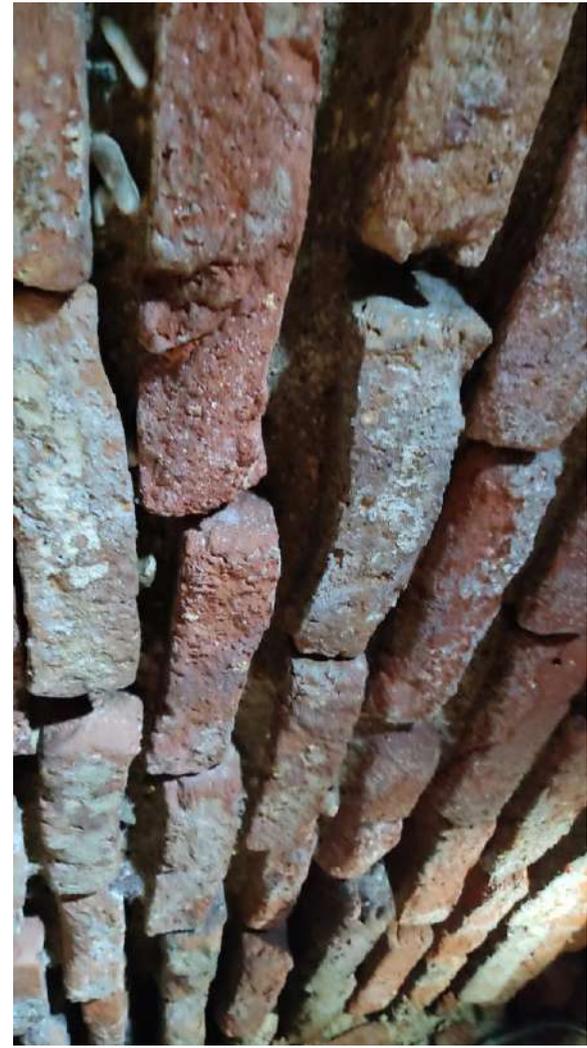
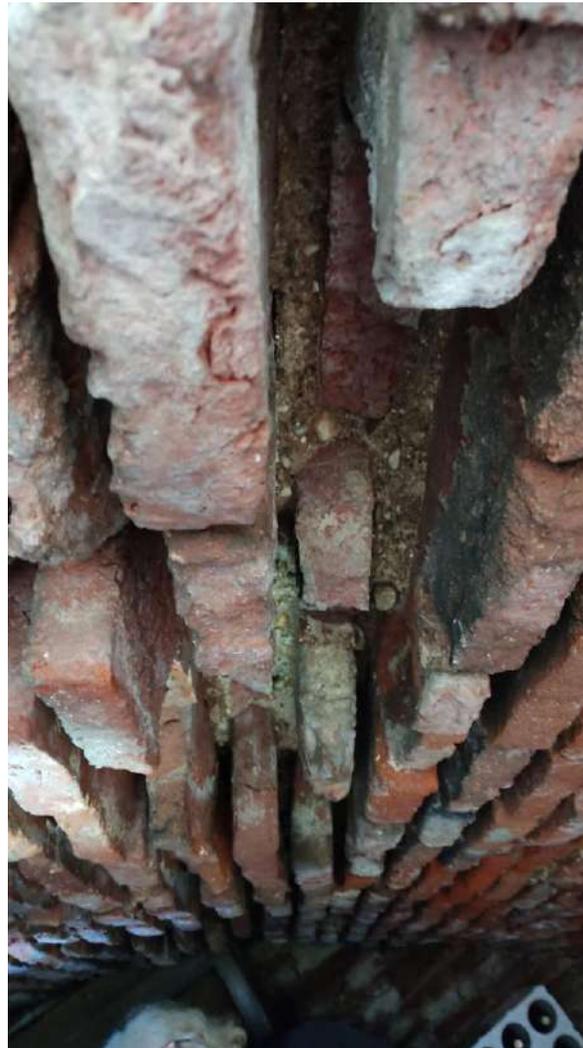
Réouverture du pont. Et après ?

Caves sous la rue Gouzy



Réouverture du pont. Et après ?

Caves sous la rue Gouzy



Réouverture du pont. Et après ?



**Circulation en alternance
dans la Rue Gouzy pour
les véhicules prioritaires
*(durant la durée des travaux
sur les remparts)***

2 jeux de feux pour gérer l'alternat des véhicules prioritaires



OGEC Ecoles Privées Puységur

MMA A RABAS

Maison de la cuisine
restaurant
(115)
étoiles

MJC Rabastens-Couffouleux

Mélissa Levacic -
Conseil Conjugal et Fam...
Douce période
périnatale

Google

Réouverture du pont. Et après ?



PROJET REOUVERTURE DU PONT

Point d'avancement
Avril 2025

Réouverture du pont. Et après ?



Point d'avancement à début avril 2025 :

- De multiples réunions de travail de novembre 2024 à fin mars 2025 :
 - 3 réunions avec les élus de Rabastens (majorité et oppositions)
 - 2 réunions avec l'association « Quartier Saint-Charles »
 - 2 réunions avec l'association « Quartier des remparts »
 - 2 réunions avec l'association « Rabascouf » (Commerçants)
 - 1 réunion avec les agriculteurs
 - 2 réunions avec les élus de Couffouleux (Les élus de Couffouleux ont également abordé le sujet « entre eux » à de multiples reprises)
 - 1 réunion avec des élus de Couffouleux et un représentant du département

- A l'issue de toutes ces réunions, on peut constater qu'il n'y a pas de solution miracle permettant de satisfaire pleinement tous les acteurs mais un scénario « globalement consensuel » apparaît :
 - Pas de fermeture de la circulation aux voitures (Double sens sur le pont maintenu)
 - Mise en œuvre d'aménagements permettant de pacifier la circulation automobile afin de sécuriser au mieux les déplacements vélos
 - Mise en place d'un accès restreint aux 2 quartiers historiques (moyens de contrôle en cours d'instruction)

Réouverture du pont. Et après ?



Point d'avancement à début avril 2025 :

- La dernière réunion avec des représentants de tous les acteurs précités a eu lieu le jeudi 6 février. Elle a acté le scénario proposé aux maires de Rabastens et Couffouleux pour décision.
- Décision des mairies
- Présentation aux administrés du scénario retenu (Réunion publique du 2 Avril 2025 puis mise à disposition du dossier web complet sur le site internet de la Mairie)
- Mise en œuvre des solutions techniques pour le scénario retenu (à la réouverture de la rue du Pont Del Pa)

Réouverture du pont. Et après ?



SOLUTION RETENUE EN CIBLE

***(Après la réouverture de
la Rue du Pont Del Pa)***

Ce scénario (double sens sur le pont / giratoire au niveau de Rabastens) permet :

- D'écouler le trafic sans bouchons, ni paralysie de la circulation.
- De gérer l'alternat au niveau de la rue du pont Del Pa (pas de véhicules qui forcent la priorité)
- De gérer le passage piétons

Scénario techniquement

OK

Nb de véhicules en transit au feu N°2

8h-9h = 334 véhicules / heure

17h-18h = 376 véhicules / heure

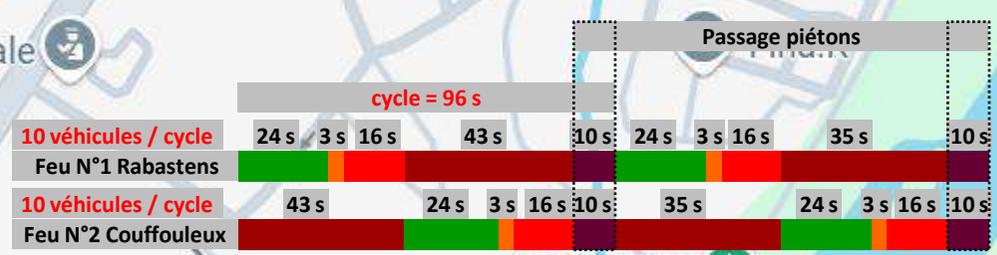
temps de passage à 20 km/h = 16 sec

Nb de véhicules en transit au feu N°1

8h-9h = 327 véhicules / heure

17h-18h = 351 véhicules / heure

Ce scénario devrait permettre d'apaiser la circulation automobile car il gère, grâce aux feux, la priorité des véhicules et des piétons au niveau de l'alternat



Le scénario d'alternance des feux présenté ci-dessus permet (durée d'un cycle = 96 secondes soit 37,5 cycles en 1 heure) :

- Feu N°1 = 10 véhicules / cycle soit 375 véhicules / heure (Bénéfice de 24 véhicules)
- Feu N°2 = 10 véhicules / cycle soit 375 véhicules / heure (Déficit de 1 véhicule)

Dans ce scénario, la capacité d'écoulement est égale au trafic. Il n'y aura donc théoriquement pas de bouchons ni de paralysie de la circulation, mais une attente aux feux de 72 secondes (Environ 8 véhicules vont se positionner devant le feu durant cette attente de 72 secondes soit une queue d'environ 50 m). La mise en œuvre de cette solution permet de gérer le passage piétons et la priorité de l'alternat au niveau de la rue du pont Del Pa. Cela devrait éviter les comportements inciviques donc dangereux (sauf si un véhicule grille le feu rouge (-4 points / 135 € d'amende)).

Positionnement des feux tricolores au niveau de la Rue du Pont Del Pa (88 m de distance entre les 2 bandes d'arrêt des véhicules)



Bande d'arrêt des véhicules

Feux tricolore positionné devant la passage piéton

Passages piétons contrôlés par les feux tricolores

Feux tricolore positionné à l'angle du bâtiment

Bande d'arrêt des véhicules

D12

Google

— Les véhicules sortant de la Rue du Pont Del Pa sont prioritaires
Il n'y aura pas de véhicules durant le temps de feu rouge côté Couffouleux et durant le temps laissé aux piétons, soit environ la moitié du temps d'un cycle de feux

Il est nécessaire de préserver cette voie de circulation pour permettre l'écoulement du flux N°3

Arrêts « Cédez le passage »

Flux N°2 Bis

Flux N°1 prioritaire

Attention à la priorité entre le flux N°2 et le flux N°2 bis

Interdiction de tourner à gauche

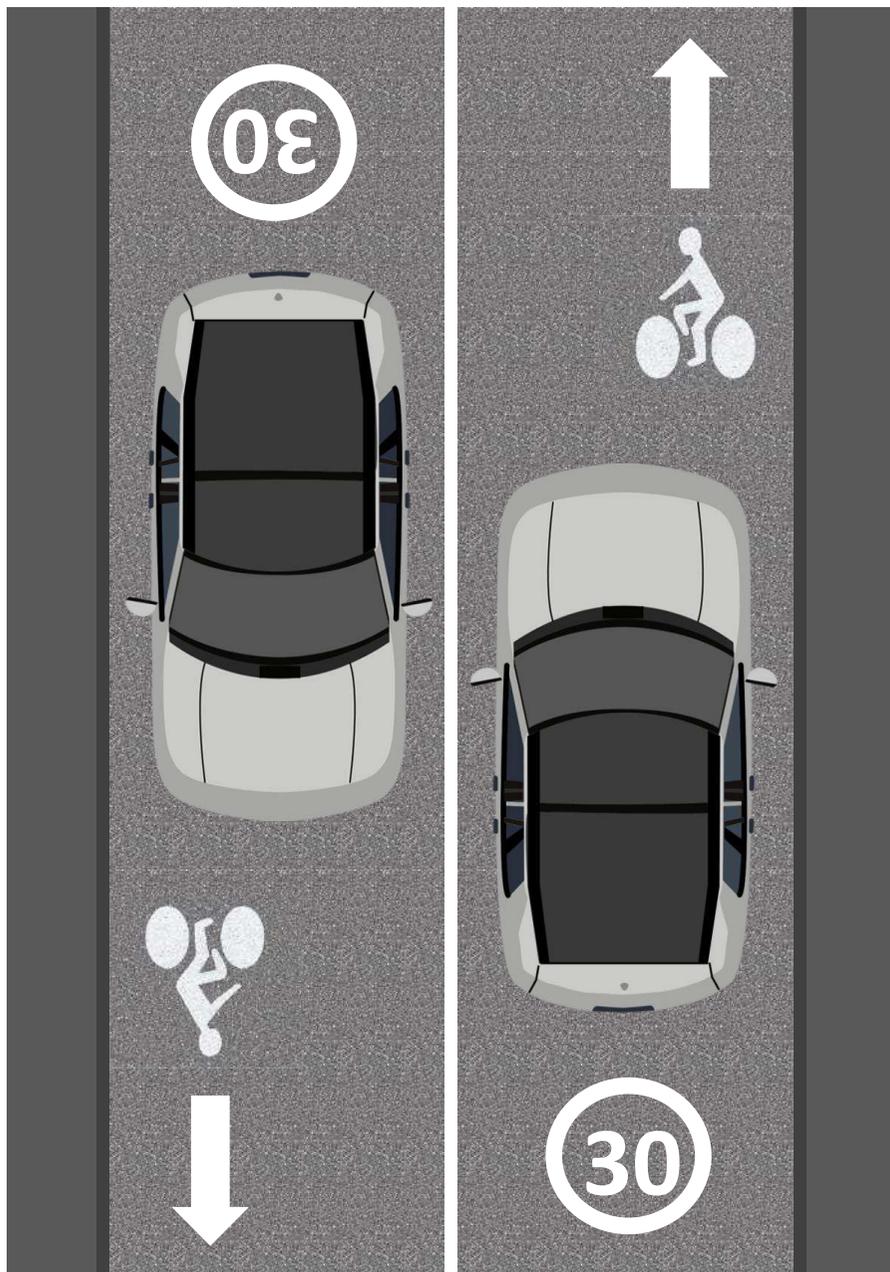
Flux N°2

Zone neutralisée pour cause d'affaissement de la chaussée

Accès parking

Le neutralisation du rond point est indispensable compte tenu de l'affaissement de la chaussée. Les poids lourds (38 T) autorisés sur cet axe ne peuvent plus tourner autour de ce rond point, qui doit donc être réaménagé. Ce réaménagement se matérialise par la mise en place d'un carrefour en T.

Axe du pont



Signalisation de type « vélorue »

Les voitures ont interdiction de doubler les vélos - Zone 30 km/h



Réouverture du pont. Et après ?



Aménagement des Quartiers historiques

Parking conventionnel

Sens interdit « strict ». Impossibilité de rentrer dans le quartier historique

OGEC Ecoles Privées Puységur

BRASSERIE LA RENAISSANCE

D2

D988



Accès réglementé au quartier historique

Zones places bleues

Accès réglementé au quartier historique

Zone piétonne

Accès réglementé au quartier historique



Pl. Saint-Michel

Pl. Saint-Michel

la Chapelle Saint-Roch

Rue des Escouderes

Rue du Prieuré

Rue Paillet et Georges Gouzy

Rue de la Mothe

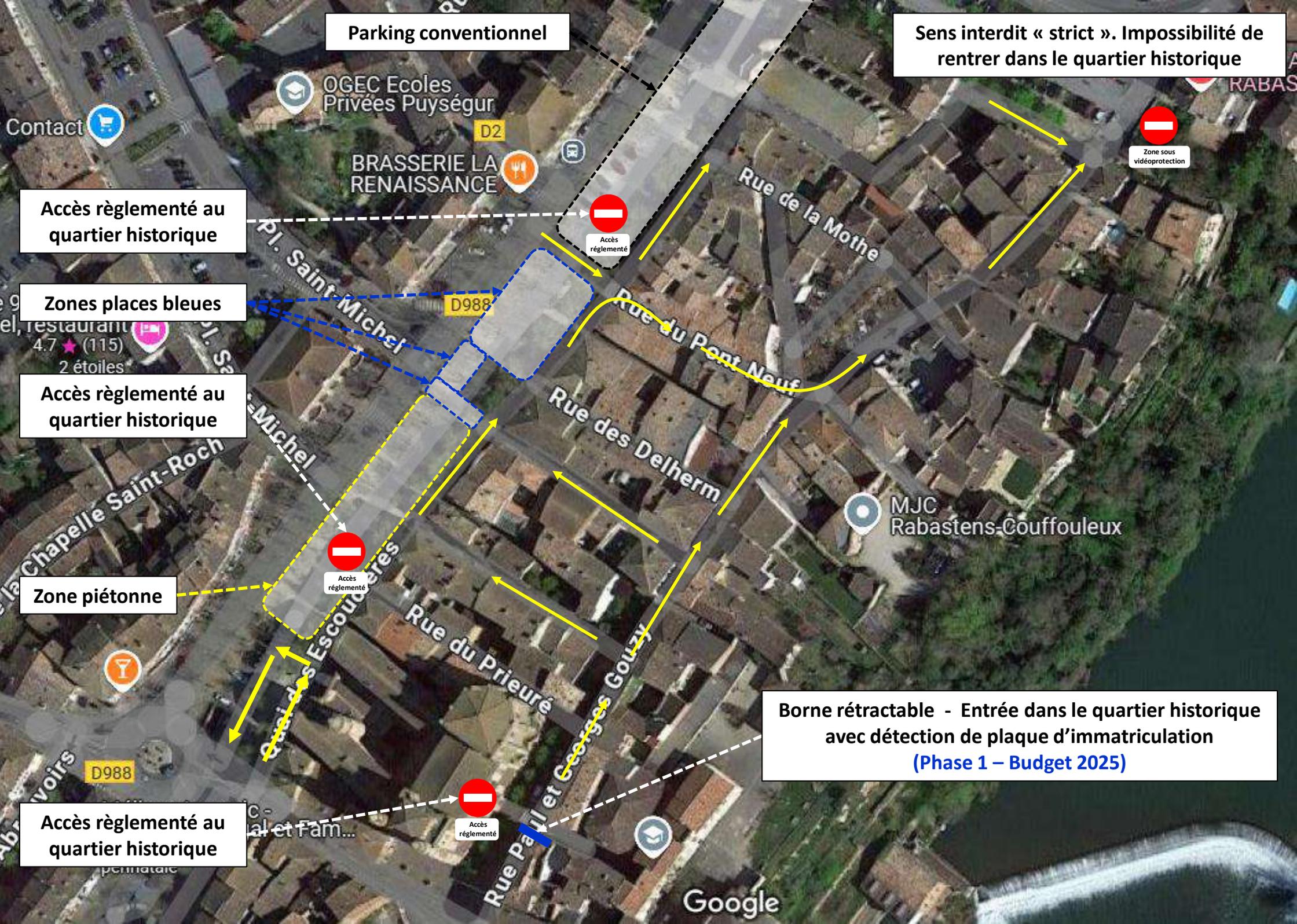
Rue du Pont Neuf

Rue des Delherm

MJC Rabastens-Couffouleux

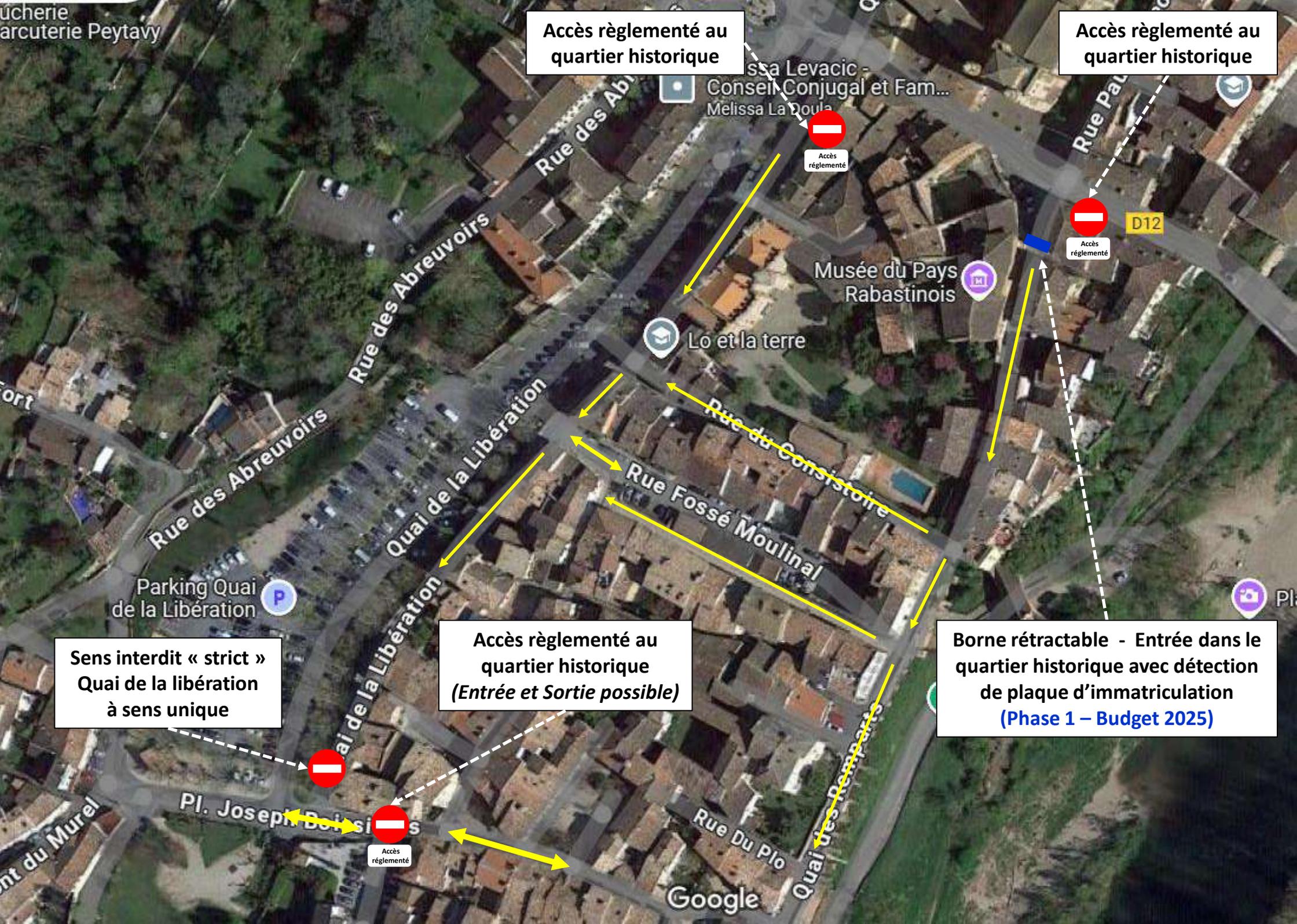
Google

Borne rétractable - Entrée dans le quartier historique avec détection de plaque d'immatriculation (Phase 1 - Budget 2025)



Accès règlementé au quartier historique

Accès règlementé au quartier historique



Accès règlementé

Accès règlementé

Sens interdit « strict »
Quai de la libération
à sens unique

Accès règlementé au quartier historique
(Entrée et Sortie possible)

Borne rétractable - Entrée dans le quartier historique avec détection de plaque d'immatriculation
(Phase 1 – Budget 2025)

Accès règlementé

6- Réorganisation du parking Auger-Gaillard



- Projet de réorganisation du parking Auger-Gaillard dont les objectifs sont :
 1. Faciliter l'accès aux piétons entre la promenade des Lices et l'aire de jeux de Constance
 2. Diminuer le flux de circulation sur le rond-point de la mairie
 3. Intégrer l'ouverture de la rue des Abreuvoirs dans le plan de circulation
- La réouverture de la circulation entre Rabastens et Couffouleux va être l'occasion de faire cette réorganisation
- Lancement d'un diagnostic (cabinet architecte urbaniste) pour favoriser la marche à pied dans le cadre d'un appel à projet pour lequel la commune a été retenue : « La marche au quotidien » de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
- Dans ce cadre, élaboration d'un plan d'aménagement temporaire du parking Auger-Gaillard mis en œuvre au mois d'avril 2025

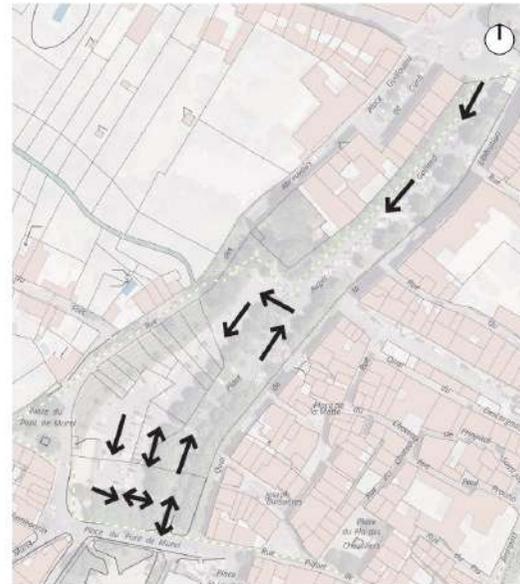
6- Réorganisation du parking Auger-Gaillard

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT

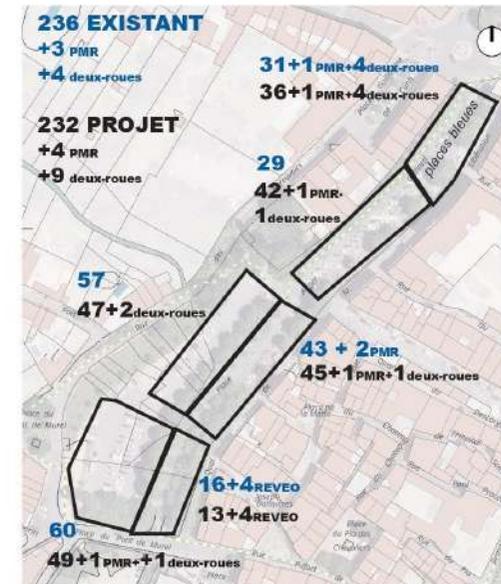
Des parcours piétons en périphérie du parking, plusieurs traversés piétones, un bilan des places à l'équilibre



Des cheminements sanctuarisés pour les modes doux : piétons et cycles. Des traversées signalisées en entrée et sortie



Une circulation automobile canalisée



Des poches de stationnement à la géométrie reconfigurée pour optimiser les nombre de places



7- Points particuliers : les remparts



- 6 mai effondrement d'un contrefort des remparts
- Actions menées en urgence
 - ➔ surveillance des remparts (capteurs pour anticiper les mouvements)
 - ➔ étaieement du contrefort éboulé
 - ➔ nettoyage des remparts et inspection des remparts
 - ➔ fermeture en partie des remparts (limitation de la circulation)
- Actions pré-travaux
 - ➔ choix de la maîtrise d'œuvre (Gétec)
 - ➔ diagnostic géotechnique et topographique (Terrefort)
 - ➔ choix des entreprises pour les travaux en urgence (Gauthier et MTPS)
- Travaux
 - ➔ en urgence (pas d'appel d'offres) : mars-juin 2025
 - ➔ long-terme (appel d'offres) : procédure d'ici le fin 2025 et travaux planifiés sur 3 ans (2026-2028)
 - ➔ demande de subventions auprès des co-financiers

7- Points particuliers : les remparts

VILLE DE
Rabastens



GÉOTECHNIQUE
TERREFORT

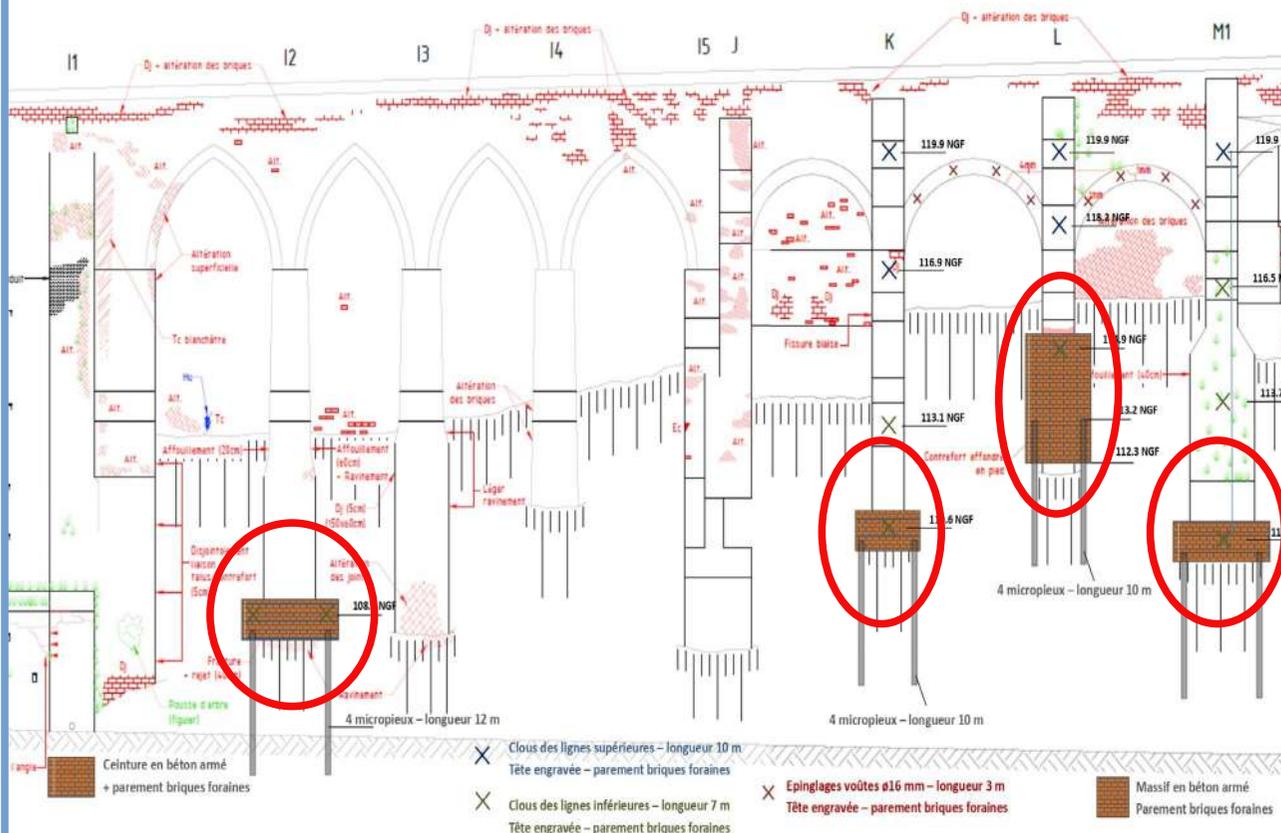
REMPARTS DE RABASTENS

Quai des remparts / Promenade de Constance

CONTREFORTS I2 et K – L - M

Vue en plan du confortement

ECHELLE 1/100 (Impression A3)

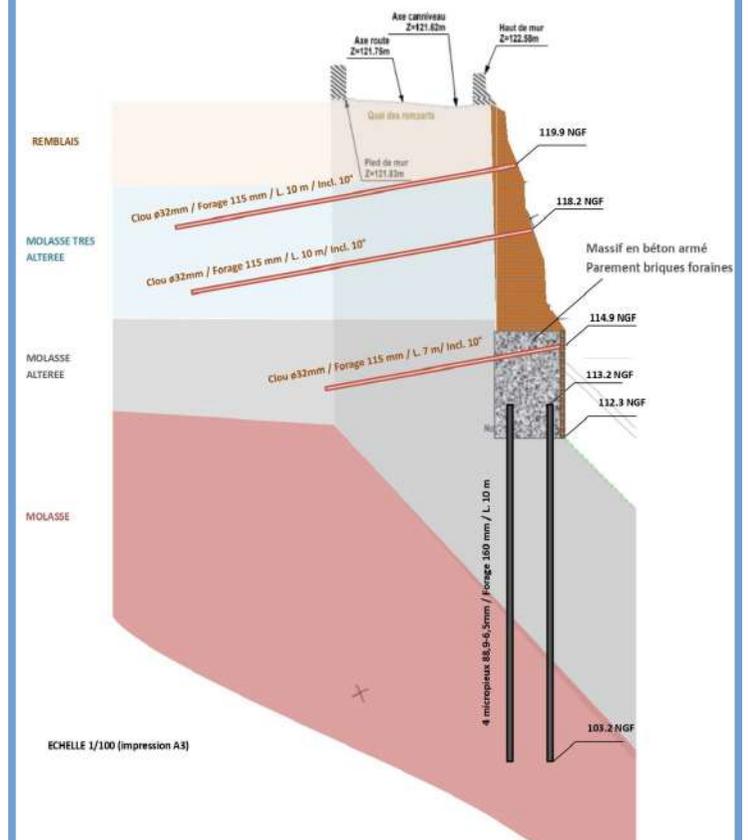


REMPARTS DE RABASTENS

Quai des remparts / Promenade de Constance

CONTREFORT L

Vue en coupe du confortement



7- Points particuliers : Plô des chevaliers et Pré Vert



- **Maison Plô des chevaliers**
 - Procédure de déconstruction en cours
 - Procédure d'évacuation aux parcelles mitoyennes en cours
 - Pas d'adresse fiable du propriétaire
 - Mise en place d'un périmètre de sécurité élargi
- **Pré Vert**
 - Travaux de mise en sécurité du toit arrêté par l'inspection du travail. Reprise a priori imminente
 - Évacuation du tiers lieu
 - Étude structure et travaux ERP à planifier avant la réouverture du Pré Vert
 - Une étude de faisabilité va être lancée sur l'avenir du tiers lieu

8- Questions-Réponses